

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal
du mardi 6 octobre 2026

Présidence : Monsieur Jérôme BORBOEN

Conseillers présents pour les votes : 46 + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° **06/2026** : Demande de crédit de construction du service des Bâtiments et Espaces Publics de CHF 4'600'000.- TTC
- Un amendement est déposé pour descendre cette somme à CHF 4'200'000.- TTC

Vote pour l'amendement :

Pour : 13 voix Contre : 30 voix Abstentions : 3 voix

Vote pour le préavis :

Pour : 37 voix Contre : 4 voix Abstentions : 5 voix

- D'accepter le préavis n° **07/2026** : Mise en conformité de la présentation du bilan pour le passage au MCH2

Vote pour le préavis :

Pour : 46 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

- D'accepter le préavis n° **08/2026** : Arrêté d'imposition pour l'année 2027

Vote pour le préavis :

Pour : 45 voix Contre : 1 voix Abstention : 0 voix

- D'accepter le préavis n°09/2026 : Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2026-2031

Vote pour le préavis :

Pour : 46 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

- D'accepter la proposition du Bureau du Conseil pour une revalorisation des indemnités des Conseillères et Conseillers pour la législature 2026-2031

Vote pour la proposition :

Pour : 41 voix

Contre : 2 voix

Abstentions : 3 voix

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Le Président
Jérôme BORBOEN



Le Secrétaire
Georges DURAND

